



ATD sur une EURL pour dettes du gerant

Par **Mickeyy**, le **08/12/2014 à 08:24**

Bjr, je suis gerant d'une EURL je dois une somme importante aux impôt à titre personnel, je fais des versements réguliers à la trésorerie. mais je reçois des ATD sur la nouvelle EURL me demandant de bloquer mon propre salaire, que doit je faire puisque mon statut est de travailleur non salarié, pour l'heure j'ai bloqué uniquement le compte courant. merci pour votre réponse !

Par **domat**, le **08/12/2014 à 09:44**

bjr,
je pense que le trésor public demande à votre entreprise de saisir les revenus qui vous reviennent comme une saisie sur rémunérations.
cdt

Par **Mickeyy**, le **08/12/2014 à 10:05**

Oui merci pour la réponse rapide, cependant en étant TNS, la société ne doit pas d'argent au gerant sauf le compte courant évidemment! c'est pourquoi je recherche une jurisprudence pour un cas similaire! Comment faire? merci